

GÉRER LES RENOUVELLEMENTS

Handicap

Receveurs

13/07/2026



Objectif : appréhender les notifications arrivées à échéances et procéder au renouvellement de celles-ci



Prérequis : Disposer d'une des habilitations suivantes : « ESMS Administratif » / « ESMS Médical, Paramédical, Psychologue » / « ESMS Social, Educatif, Pédagogique »

LES ÉTAPES



Les notifications arrivées à échéance (en rouge) ne sont plus accessibles et s'archivent automatiquement 3 mois après la date de validité sauf lorsqu'elles sont au statut « usager entré ». Les notifications s'affichent en orange 6 mois avant le terme de sa validité.

1

Présentation du tableau de bord « Gérer les renouvellements »

Cliquer sur l'onglet « HANDICAP » puis sur « Gérer les renouvellements ».

Ce tableau de bord liste les décisions qui concernent des usagers déjà placés en liste d'attente ou entrés dans une unité de l'ESMS et qui bénéficient d'une nouvelle décision, qu'elle ait été envoyée à l'ESMS actuel ou non.

MDPH	07 - MDPH de l'Ardèche (non connectée)
Catégorie(s)	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) - 446
ESMS	SAVS AUBENAS (070006853)
Unité	Hébergement complet (Accueil permanent)

Renouvellements d'usagers en liste d'attente	Renouvellements d'usagers entrés	Exporter
--	----------------------------------	----------

2 résultats	1
-------------	---

Renouveler les décisions sélectionnées
--

☐	N° individu	Sexe	Age	Identité	ESMS/Unité (Destination)	Catégorie/Type de droit et prestation	Décision	Validité	Temporalité	Modif.	Actions
☐	1234512 (73)		22 ans	PASJUSTE Paul	SAVS AUBENAS Hébergement complet	Foyer de Vie pour Adultes Handicapés	23/11/2021	05/10/2021 05/10/2025	Non précisée	26/11/2021	
☐	1234533 (73)		46 ans	DAPI Pomme	SAVS AUBENAS Hébergement complet	13.4 - Orientation vers un Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)	23/11/2021	24/11/2021 23/11/2022	Accueil permanent		

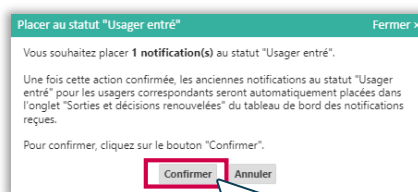
- Sélection de l'ESMS et de l'unité sur lesquels se trouve l'utilisateur pour lequel il est nécessaire de renouveler la décision.
- Chaque onglet contient les décisions de renouvellement des usagers placés en « liste d'attente » ou au statut « usagers entré » sur l'unité sélectionnée.
- Liste des renouvellements existants dans ViaTrajectoire (que l'ESMS ait été ciblé dans la décision ou non) pour les usagers actuellement en liste d'attente ou entrés dans l'unité sélectionnée.
- Cases à cocher permettant de sélectionner la/les décision(s) à récupérer pour remplacer la/les décision(s) obsolète(s).
- Bouton permettant de procéder au renouvellement des notifications sélectionnées.

5 Procéder au renouvellement d'une décision d'orientation

- Cliquer sur l'onglet « HANDICAP » puis sur « Gérer les renouvellement ». Sélectionner l'ESMS et l'unité dans laquelle se trouve l'utilisateur dont la décision est arrivée à échéance.
- Sélectionner la/les décision(s) à renouveler en cochant la/les case(s) correspondante(s) et cliquer sur « Renouveler les décisions sélectionnées ».

Type de droit et prestation	Décision	Validité	Temporalité
7.1 - Orientation vers un Institut médico-éducatif (IME)	30/07/2022	30/07/2022 - 10/08/2025	Accueil permanent
7.1 - Orientation vers un Institut médico-éducatif (IME)	Renouvelle la décision du 10/04/2020	10/04/2020 - 10/08/2022	Accueil permanent
7.1 - Orientation vers un Institut médico-éducatif (IME)	30/07/2022	30/07/2022 - 10/08/2025	Accueil permanent
Renouvelle la décision du 10/04/2020	10/04/2020 - 10/08/2022	Accueil permanent	

- Confirmer l'action depuis la fenêtre récapitulative (détaillant le nombre de décisions sélectionnées ainsi que le statut) en cliquant sur « Confirmer »



- La/les décision(s) sélectionnée(s) disparaissent du tableau de bord « Gérer les renouvellements » et remplacent la/les décision(s) obsolète(s) correspondante(s) dans le tableau de bord « Gérer les notifications et DUA reçues ».



Les décisions expirées basculent quant à elles dans l'onglet « Sorties et décisions renouvelées » (si la date de fin de validité date de moins de 3 mois, sinon elles basculent dans l'onglet « Archivées »).

Besoin d'aide ?



Contacter le support régional en cliquant ici →

Assistance